

**« CONCEPT DE FORMATION POST-GRADUÉE »**

**DU SERVICE DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET DE TRAUMATOLOGIE DE**

**L'APPAREIL MOTEUR DU RÉSEAU DE SOINS DE LA TOUR**

## **Table des matières**

### **1. Introduction**

### **2. Centre de formation**

### **3. Organisation du centre**

#### **3.1 Equipe Cadre**

#### **3.2 Formation**

#### **3.3 Equipe complémentaire médicale et paramédicale**

### **4. Moyen d'enseignement**

#### **4.1 Activités cliniques**

- a. Consultation
- b. Traitement conservateur
- c. Intervention chirurgicale
- d. Expertise

#### **4.2 Cours théoriques**

#### **4.3 Travaux pratiques**

#### **4.4 Activités scientifiques**

#### **4.5 Documentations scientifiques**

### **5. Evaluation**

### **6. Dispositions finales**

## **1. Introduction**

Ce plan de formation intéresse tous les médecins-internes travaillant dans le service et s'inscrit dans le cadre de la nouvelle réglementation pour la formation post-graduée établie par la FMH (RFP 2001). Ont également été prises en compte pour l'élaboration du plan les indications issues du courrier de la FMH du 11.3.2002.

## **2. Centre de formation**

Le Service de Chirurgie Orthopédique et de Traumatologie de l'appareil moteur est indépendant au sein du Réseau de Soins de La Tour. Il est aussi rattaché en tant que *Sport Medical Center* à Swiss Olympic. Il fonctionne sur deux sites (l'Hôpital de La Tour, Av J.D. Maillard 3, 1217 Meyrin et la Clinique de Carouge, Av. Cardinal Mermillod 1, 1227 Carouge). Le but est qu'il comprenne deux postes de médecins-internes dès 2017.

Le service comporte 32 lits d'orthopédie élective ou de traumatologie.

1400 interventions chirurgicales orthopédiques et traumatologiques ostéoarticulaires sont effectuées annuellement dans le réseau de soins de l'Hôpital de La Tour. Ces interventions touchent les domaines habituels de la Chirurgie Orthopédique, de la Traumatologie (y compris la Traumatologie de l'enfant) et de la Chirurgie de la main. La Traumatologie pédiatrique est partagée avec les chirurgiens pédiatres.

### **3. Organisation du Centre**

#### **3.1 Equipe Cadre**

Le service comprend 10 médecins-chefs indépendants, tous chirurgiens orthopédistes FMH. Chaque médecin-chef a un pôle d'excellence.

- Epaule et coude: Dr Alexandre LÄDERMANN (Privat-Docent en cours, médecine du sport SSMS),
- Hanche: Dr Albert SCHOPFER, Dr Panayotis CHRISTOFILOPOULOS,
- Genou: Dr Albert SCHOPFER, Prof Daniel FRITSCHY (médecine du sport SSMS), Dr Olivier SIEGRIST (médecine du sport SSMS),
- Rachis: Dr Thierry SELZ, Dr Antonio FAUNDEZ,
- Pied: Dr Adrien RAY,
- Main: Dr Grégoire CHICK, Dr Philippe VOSTREL,
- Chirurgie orthopédique oncologique: Dr Albert SCHOPFER.

Le médecin-chef responsable de l'enseignement est le Dr Alexandre LÄDERMANN et est secondé par le Dr Albert SCHOPFER. Le médecin-interne effectue des rotations auprès des différents médecins-chefs et des différentes sous-spécialités. Le médecin-chef de garde assure l'encadrement et la supervision directs des médecins-assistants pour la traumatologie.

### **3.2 Autre équipe médicale et paramédicale**

Le service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur via La Tour Sport Medicine est accrédité par Swiss Olympic comme Medical Center. Une collaboration étroite et des synergies existent entre le service d'orthopédie et de traumatologie, et le service de médecine du sport et de rééducation, notamment dans la prise en charge en charge des traitements orthopédiques non chirurgicaux et des programmes de rééducation post-opératoires. De même, une équipe de physiothérapeute dédiée à la rééducation des patients de chirurgie orthopédique fonctionne en étroite collaboration avec les services susmentionnés.

### **3.3 Poste de formation**

Il existe au sein du service de chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur deux postes de médecins-internes dédiés à des médecins souhaitant acquérir un titre de spécialiste FMH en chirurgie orthopédique. Les internes sont engagés pour une période maximale de deux ans. La période peut être validée en orthopédie et en fonction de la durée et du type d'activité en traumatologie et médecine du sport. L'objectif de la formation post-graduée spécifique concernant la chirurgie orthopédique est de fournir la base de chirurgie orthopédique si le médecin-interne est débutant dans le domaine, ou de parfaire ses connaissances s'il a déjà effectué des stages précédemment.

## **4. Moyens d'enseignement**

Concernant les moyens d'enseignement, l'activité clinique est au centre même des moyens d'enseignement qui sont utilisés au sein du service d'orthopédie et de chirurgie de l'appareil moteur.

### **4.1 Activités cliniques**

#### *a. Consultations*

L'activité de consultation à l'heure actuelle est en augmentation sur les trois dernières années. Chaque médecin assistant a la possibilité, au sein de son activité clinique, de participer à des consultations de médecin-chef de nouveaux cas et à des contrôles de routine. L'examen clinique, au terme de la formation, doit être maîtrisé. Il est attaché une particulière attention aux choix et aux indications, ainsi qu'à l'interprétation des examens paracliniques, notamment en termes d'iconographies. Les indications thérapeutiques, que ce soit un traitement chirurgical ou traitement conservateur sont discutées et font l'objet de réévaluation constante.

#### *b. Traitements conservateurs*

Concernant les traitements conservateurs, ils découlent des activités de consultation et des activités de garde.

**c.** *Interventions chirurgicales*

Le nombre d'interventions au sein du service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur sur les deux dernières années est de en moyenne 3000 cas. Le médecin-interne en formation participe à l'activité au bloc opératoire sous la supervision directe du médecin-chef responsable, aux opérations électives et à la garde de traumatologie. La prise en charge des traitements chirurgicaux est encadrée par les médecins-chefs en fonction soit de la disponibilité, soit du niveau de connaissance. Au terme de la formation, la connaissance des voies d'abord et techniques chirurgicales doit être acquise et maîtrisée, que ce soit en macro-chirurgie ou en micro-chirurgie.

**d.** *Expertise*

De manière à pouvoir appréhender les implications de la pratique clinique de la chirurgie orthopédique au sein des systèmes assécurologiques, juridiques et financiers, le médecin-interne peut participer si l'occasion se présente à des expertises médico-chirurgicales sous la supervision d'un médecin-chef.

## **4.2 Cours théoriques**

### *Colloque hebdomadaire de formation*

Un colloque hebdomadaire touchant les aspects de base de la chirurgie orthopédique et de la traumatologie est organisé. Les évolutions diagnostico-thérapeutiques de ces domaines ainsi que les résultats de traitement y sont abordées. Ces colloques sont donnés par les médecins-chefs.

### *Colloque hebdomadaire de radiologie*

Les radiographies de la policlinique sont passées en revues sous la direction d'un des médecins-chefs, donnant ainsi l'occasion de discuter des options thérapeutiques prises. Les radiographies de contrôle post-opératoire sont également commentées à ce colloque. Une participation active des médecins-internes est demandée à ce colloque.

### *Colloque de traumatologie*

Il s'agit d'un colloque organisé environ toutes les six semaines en concertation avec nos collègues de chirurgie générale s'occupant de la traumatologie.

L'articulation du colloque se fait autour d'un sujet de traumatologie présenté par un des médecins cadre ou chefs de clinique. Les cas à problème sont discutés. Sont abordées également les options techniques disponibles au sein des différents hôpitaux.

### Colloques morbidité et mortalité

Il s'agit d'un colloque au cours duquel sont développées les complications en lien avec la prise en charge des patients. Il a lieu une fois par mois et est présenté par les médecins-internes sous la direction d'un médecin-chef. Ce colloque dure 45 minutes au cours de laquelle trois cas sont présentés en façon interactive après une présentation de dix minutes par cas (présentation par Power Point). Ces cas sont sélectionnés par les médecins-chefs et transmis à la secrétaire responsable de la formation continue et des programmes scientifiques.

### Colloques dans le canton

Le suivi de différents colloques et cours de formation post-graduée organisés par le service, ou par les autres départements des institutions hospitalières du canton, notamment ceux des Hôpitaux universitaires de Genève est vivement souhaitée.

### Colloques internationaux

Il y a la possibilité de suivre différents colloques et cours de formation post-graduée mensuels organisés par des institutions hospitalières voisines (Colloque épaule, Gilles Walch, Centre orthopédique Santy à Lyon, colloque épaule, Johannes Bart, Clinique des Cèdres à Grenoble, journée de la SFAS, SPORTSMED, cours AO, cours de l'EFORT, ...).

### Journée romande d'orthopédie

Organisée annuellement, elle est destinée aux médecins-internes, aux chefs de clinique ainsi qu'aux praticiens.

### Cours de perfectionnement

La possibilité est donnée au médecin-interne de suivre des cours de perfectionnement tels que le cours APO, le cours AO de base, le cours de perfectionnement annuel de la Société Suisse d'Orthopédie et de traumatologie habituellement organisés à Berne.

### Contacts universitaires

Des liens réguliers sont maintenus principalement par les médecins-chefs avec les institutions universitaires romandes (CHUV et HUG) deux des médecins-chefs. Ces contacts réguliers permettent d'envisager des échanges de candidats ou facilitent la poursuite de la formation d'un candidat en milieu universitaire selon ses souhaits et les possibilités existantes.

### **4.3 Travaux pratiques**

Le médecin interne devra participer à des cours et des travaux pratiques organisés au sein de l'institution.

### **4.4 Activités scientifiques**

Une implication scientifique active comprenant la rédaction de protocoles pour la Commission d'Ethique de l'établissement, la mise sur pied d'études cliniques, la rédaction et la publication d'un article au minimum par an dans un journal à politique éditoriale. Une soumission au congrès Suisse d'Orthopédie et de Traumatologie (SGOT) ou au congrès Suisse de Chirurgie de la Main est exigée.

## **4.5 Documentations scientifiques**

### **Bibliothèque et web**

Des livres et revues électroniques et du matériel audio-visuel sont disponibles pour la formation des médecins-internes avec un accès à toute la bibliothèque de la faculté de médecine de Genève et à la bibliothèque d'orthopédie des Hôpitaux universitaires de Genève, soit à tous les ouvrages de référence en termes de chirurgie orthopédique, de traumatologie, de chirurgie de la main et de rééducation. L'accessibilité sur le poste de travail aux banques de données internet (pubmed, site AAOS, Maîtrise orthopédique ...) et à des livres de référence est garantie.

## **5. Evaluation**

Chaque médecin-assistant est évalué tous les trois mois par le médecin-chef responsable de l'enseignement lors d'un entretien et sous forme d'évaluation en milieu de travail par Mini-CEX et DOPS. Le candidat a la responsabilité de tenir à jour son livret d'interventions chirurgicales et son logbook éléectronique de telle manière à ce que la progression puisse être évaluée et discutée. Lors de chaque évaluation, Lors de l'évaluation annuelle, un certificat FMH (selon formulaire officiel) est établi, signé par le médecin-chef responsable de l'enseignement et contresigné par le candidat.

## **6. Dispositions finales**

Le concept de formation post-graduée du service d'orthopédie pourra être révisé selon les décisions ultérieures de la FMH ou de la SSO en fonction des nouvelles dispositions.

**Genève, le 01.04.2016**

**Signature**

Docteur A. LÄDERMANN

**Signature**

Monsieur le Directeur

N. FROELICHER